

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le CETIP et l'USPO poursuivent leurs travaux de modernisation du Tiers Payant en pharmacie, via la promotion de la norme Visiodroits**

**Boulogne-Billancourt, le 8 octobre 2019**

**Cegedim Insurance Solutions, acteur de référence des logiciels et services pour l'assurance de personnes et opérateur national de tiers-payant à travers sa filiale, le CETIP, annonce poursuivre ses travaux avec l'USPO (Union des Syndicats des Pharmaciens d'Officines) en vue d'offrir un service de contrôle des droits en ligne au niveau des attentes des pharmacies d'ici la fin de cette année.**

Visiodroits, la norme de télé-mise à jour des droits depuis les logiciels des pharmaciens, notamment pour les assurés des opérateurs *SP Santé* et *iSanté*, marques du **CETIP**, doit permettre le strict respect de la garantie de paiement en renvoyant une accréditation électronique des factures. Cette norme répond aux exigences de la profession et à celles liées au contexte réglementaire récent, notamment la possibilité de résilier désormais un contrat d'assurance à tout moment. Elle constitue une étape importante dans la digitalisation du back-office de l'officine et dans la recherche de l'objectif zéro incident.

#### **Les gains attendus de Visiodroits mis en évidence**

À la lumière d'une enquête réalisée entre juillet et août 2019 par l'USPO, il s'avère que l'objectif de fiabilisation des droits par les assureurs santé n'est pas encore atteint. Néanmoins, cette enquête a démontré l'engagement des pharmaciens dans la recherche de l'amélioration des services de tiers payants et a mis en avant les gains effectifs importants ainsi constatés :

- En offrant la possibilité au pharmacien de contrôler les droits du patient avant de pratiquer le tiers payant, Visiodroits permet de diminuer les rejets par un facteur 10, en les portant à un niveau inférieur à 0,5 %. Ce service est donc un levier de modernisation du tiers payant, qui pourrait permettre de travailler sur d'autres supports de droits que la seule attestation papier.
- Visiodroits va également permettre à court terme, d'offrir la pratique du tiers payant sans prescription avec une valorisation du conseil officinal ou de services à l'officine, permettant ainsi aux assureurs de proposer - dans un processus moderne et sécurisé - une prise en charge plus large de leurs adhérents dans le cadre de leur parcours de soins en pharmacie.

#### **Des travaux d'amélioration engagés**

Le **CETIP** poursuit l'amélioration des services de tiers payant pour les différents acteurs concernés, notamment des éditeurs de logiciels et des assureurs santé. En particulier, des axes de progrès sont à l'étude avec le soutien des pharmaciens de l'USPO pour rendre Visiodroits encore plus performant :

- L'amélioration des dates de fin de droits, parfois confondues avec l'année civile ;
- La meilleure lisibilité des tables de facturation, selon le taux de remboursement des médicaments ;
- La traçabilité du certificat de consultation des droits pour un zéro défaut ;
- L'identification des organismes complémentaires utilisateurs du service Visiodroits au sein de l'opérateur de tiers payant.

La finalisation de ces différents points pour une généralisation du service proposé par Visiodroits est désormais à la portée des acteurs concernés.

#### A propos de Cegedim Insurance Solutions :

La Business Unit Cegedim Insurance Solutions regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance et courtiers, à travers ses filiales Cegedim Activ, Activus, Cetip (tiers payant et gestion déléguée). Cette BU rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

Pour en savoir plus : [www.cegedim-insurance.com](http://www.cegedim-insurance.com)

Et suivez Cegedim Insurance Solutions sur Twitter : @CegedimIS et LinkedIn.

#### A propos de Cegedim :

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim compte plus de 4 500 collaborateurs dans plus de 10 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 468 millions d'euros en 2018.

Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus : [www.cegedim.fr](http://www.cegedim.fr)

Et suivez Cegedim sur Twitter : @CegedimGroup, LinkedIn et Facebook.

#### A propos de l'USPO :

Créée en 2001, l'USPO est un jeune syndicat déterminé à défendre la profession et à moderniser le syndicalisme. Implantée dans l'ensemble des régions, l'audience de l'USPO s'établit à 43% suite aux dernières élections professionnelles. Notre stratégie est de proposer, d'innover et d'anticiper les évolutions de notre métier pour mieux répondre aux défis de santé en impliquant et valorisant les compétences du réseau des pharmaciens d'officine.

L'USPO, une autre vision du syndicalisme.

[www.uspo.fr](http://www.uspo.fr)

**Aude BALLEYDIER**  
**Cegedim**  
Responsable Communication et  
Relations Médias

Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81  
[aude.balleydier@cegedim.fr](mailto:aude.balleydier@cegedim.fr)

**Sonia BENS-HILA**  
**Cegedim Insurance Solutions**  
Responsable de projets Marketing  
et Communication

Tél : +33 (0)1 49 09 31 01  
[sonia.bens-hila@cegedim.com](mailto:sonia.bens-hila@cegedim.com)

**Agnès GILBERT**  
**Pour Madis Phileo**  
Relations Médias

Tél. : +33 (0)6 84 61 30 71  
[agnes.gilbert@madisphileo.com](mailto:agnes.gilbert@madisphileo.com)

**Suivez Cegedim Insurance  
Solutions:**



**Suivez Cegedim :**

